

## Le GRAM veille toujours ....

Le Groupe de Réflexion et d'Action Municipale est né après les municipales de 1989. Association de type loi 1901, son but est d'inciter à la réflexion sur les orientations de la vie communale. Le GRAM a soutenu la liste de Didier Rouveure, « Varcès Allières et Risset 2008 » qui a donné 6 élus au nouveau conseil municipal. Le GRAM se propose d'être un relais qui favorise l'information sur les décisions relatives à la vie de la commune. Pour cela, nous rédigerons périodiquement des bulletins tels celui-ci, avec un petit billet d'humeur intitulé « le caillou dans la chaussure » qui traitera de sujets que nous qualifierons de gênants ou d'indélicats.



Aïe ! Aïe ! Ça fait mal ! 8% d'augmentation sur toutes les taxes communales ! Comment est-ce possible ? Jamais la commune n'avait connu un tel taux de majoration.

Et pourtant, la nouvelle équipe majoritaire connaissait les comptes de la commune, comme tous les autres candidats. Deux questions se posent donc :

- L'équipe Bellet n'avait-elle rien compris aux chiffres ?
- Si elle les avait compris, a-t-elle volontairement menti aux Varçois ?

Peut-être diront-ils qu'ils n'en avaient pas eu connaissance, alors ils ont fait preuve de légèreté, si ce n'est d'amateurisme en faisant des promesses sans savoir s'ils pourraient les financer.

Nous pouvons éclairer votre lanterne et vous rappeler leur engagement :



*« La connaissance précise des engagements antérieurs nous permettra d'affiner nos marges de manœuvre futures sans augmentation de la pression fiscale sur les familles varçaises. »<sup>1</sup>*

## Augmentation de 24,15 % des indemnités du Maire et des adjoints

Le premier point de l'ordre du jour du 1<sup>er</sup> conseil municipal du 31 Mars proposait une modification des montants des indemnités des élus. Les indemnités du maire sont portées à **2000 €** par mois. Soit une augmentation de **22,7 %** par rapport aux indemnités versées au maire sortant. Celles des adjoints sont portées à **782 €** par mois, soit **25,6 %** d'augmentation. Certes ceci est tout à fait légal, mais ne nous paraît pas justifié et certainement pas conforme aux exigences de maîtrise des dépenses mises en avant lors de la campagne.

## Absence de commission finance

Bien que n'ayant aucun caractère obligatoire, l'instauration d'une commission finance aurait permis d'étudier et de débattre des orientations. La nouvelle municipalité ne souhaite pas instituer une telle commission, et justifie cette décision ainsi : « des membres de notre équipe sont très compétents dans ce domaine et il n'est donc pas nécessaire de créer une telle commission ». Beau gage de démocratie, les autres membres resteront incompétents et n'auront pas l'occasion de faire de propositions.

<sup>1</sup> Programme de Jean Jacques Bellet " Première partie "

## **Hausse de la fiscalité de 8 %**

Le conseil municipal du 15 Avril avait pour objet principal la présentation et le vote du budget communal. En l'absence d'une commission finance il n'a pas été possible « aux élus d'opposition » d'accéder aux éléments comptables. Après un exposé rapide, le maire propose une augmentation de 8 % des impôts (habitation, foncier bâti et non bâti), et décide aussi de contracter un emprunt de 1,2 Millions €. En justifiant comme suit :

- Une gestion catastrophique de la municipalité précédente
- L'augmentation des coûts salariaux
- La stagnation des subventions de la Métro

Nous déplorons qu'une des toutes premières décisions de ce conseil soit en opposition totale avec les engagements pris lors de la campagne. Ceci ne peut que conforter le sentiment de certains vis-à-vis de « la politique » même au niveau municipal. Et ce geste est bien sûr « politique » dans le mauvais sens du terme, car quel meilleur moment que celui du début de mandat pour agir ainsi, en trompant les électeurs, puis de stabiliser les taux avant les prochaines élections ?

A titre d'exemple, si le montant cumulé de votre taxe d'habitation et de votre taxe foncière est de 2000 €, l'augmentation estimée est de 95 € pour la seule part communale (En incluant une augmentation de la base de 2 %)

## **Menace sur les emplois communaux**

Lors de la présentation du budget, parmi les nombreux documents projetés, l'un contenait un graphe avec 2 courbes. Il mettait en opposition l'autofinancement et les salaires de personnel, laissant entendre que les salaires étaient pour une grande partie responsables de l'état des finances. Il est tellement facile de présenter des chiffres de manière à étayer une théorie. Oui, l'autofinancement a diminué et les dépenses de personnel ont augmenté, mais y-a-t-il une relation de cause à effet ? **Le prochain graphe comparera-t-il l'évolution de l'autofinancement et la progression des indemnités des élus ?**

Lors des questions diverses, une personne du comité de soutien de la liste majoritaire a d'ailleurs proposé de réduire les effectifs communaux, puis s'est reprise en proposant de ne pas remplacer certains départs. Idée décidément bien à la mode !

## **Les élus de la liste « Varcès Allières et Risset 2008 » s'expriment**

Régulièrement les 6 élus de l'opposition interviennent avec pertinence, soit pour poser des questions, soit pour faire des remarques. Compétents sur bon nombre de dossiers, ils ont d'ailleurs répondu à des questions que la majorité n'avait pas su traiter. Mais ce rôle n'est pas facile. Lors de la présentation du budget, Didier Rouveure qui s'étonnait de cette augmentation de 8% est intervenu. Il s'est vu répliquer par un membre de l'équipe majoritaire, que le conseil était présent pour voter le budget et non pas pour en discuter. Le budget d'une commune de 6000 habitants ne mérite-t-il pas plus d'attention ?

*48,5 % des votants représentés par ces 6 élus ne sont donc ni écoutés, ni associés aux décisions de la municipalité.*

**Oublis...?** Même les équipes les plus « compétentes » ne sont pas à l'abri d'un oubli... La nouvelle municipalité a omis d'insérer sur le site web de la commune les photos des élus de l'opposition. Elle a aussi oublié d'inviter ces mêmes élus à la présentation au personnel communal.

Ne doutons pas que seule la surcharge de travail due à la mise en place de la nouvelle municipalité fut la cause de ces oublis et que ceux-ci seront très rapidement réparés.